

## Les primes au succès pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 et Milano 2026

Les athlètes, les équipes et les sports d'équipes reçoivent les contributions uniques suivantes en fonction de leurs résultats:

Résultat	Sport individuel	Sport par équipe	Sport collectif
1er rang	CHF 50'000	CHF 75'000	CHF 100'000
2e rang	CHF 40'000	CHF 65'000	CHF 90'000
3e rang	CHF 30'000	CHF 55'000	CHF 80'000
4e rang	CHF 12'000	CHF 23'000	CHF 40'000
5e rang	CHF 9'000	CHF 15'000	CHF 30'000
6e rang	CHF 6'000	CHF 12'000	CHF 20'000
7e rang	CHF 5'000	CHF 8'000	CHF 15'000
8e rang	CHF 4'000	CHF 6'000	CHF 12'000

Le montant des primes consécutives à des succès aux Jeux Olympiques est arrêté par le Conseil exécutif de Swiss Olympic avant les Jeux en question. Il sera décidé au cas par cas du montant des primes au succès pour les résultats cumulés.

24 août 2022